



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP section Bâtiment option peinture revêtements est constitué comme suit pour la session 2023 :

Président

M. Stéphane AUBRIOT
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de NANTES

Secrétaire général

M. Hervé DUBOURG
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d'ORLEANS-TOURS

Membres du jury

M. Fabrice BADEY
Professeur de lycée professionnel

Académie de DIJON

Mme Christelle BERTHAUD
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Vincent BERTON
Professeur de lycée professionnel

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme Coralie BLIN
Professeure de lycée professionnel

Académie de POITIERS

M. Alexandre BOISLIVEAU
Professeur de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Elodie COLESSE
Professeure de lycée professionnel

Académie de LIMOGES

M. Jean-Pierre CRUZ
Professeur de lycée professionnel

Académie de LIMOGES

Mme Isabelle GUILLEMAIN
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Marc JAOUEN
EC. R Professeur de lycée professionnel

Académie de NANTES

Mme Cassandra LECOMTE
Professeure de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

M. Christopher MANGIN
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Christophe PEGNE
Professeur de lycée professionnel

Académie de RENNES

Mme Rose Marie ROLAND
Professeure de lycée professionnel

Académie d' ORLEANS-TOURS

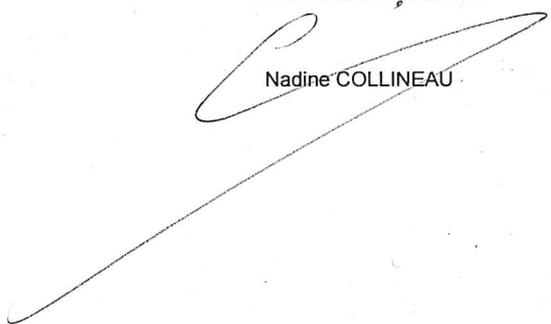
Mme Maité ROUVREAU
Professeure de lycée professionnel

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 02 décembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU